

Rapport annuel 2020

Fondation de l'Orme

Etablissement médico-social de la Fondation de l'Orme

Etablissement psychosocial médicalisé Le Rôtillon

Appartements protégés de la Cité de la Borde



EMS Fondation de l'Orme



Cité de la Borde



EPSM Le Rôtillon

La Fondation de l'Orme a été créée en 1995.

Elle a pour but d'assurer sous des formes diverses et par les moyens les plus appropriés, l'hébergement, l'assistance, la surveillance et les soins à toute personne dépendante, handicapée, infirme, âgée, convalescente, invalide, notamment dans le domaine de la psychiatrie adulte et de la psychiatrie de l'âge avancé.

La Fondation de l'Orme exploite plusieurs établissements à Lausanne dont l'EMS "La Fondation de l'Orme", l'EPSM Le Rôtillon, ainsi que les appartements protégés de "La Cité de la Borde" et des appartements indépendants situés dans un rayon de 15 km autour de Lausanne.

Table des matières

BILLET DU PRÉSIDENT	5
REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS DE NOS 3 STRUCTURES (ORME, BORDE, RÔTILLON) ET AUX MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
L'EMS DE LA FONDATION DE L'ORME	6
MOT DE LA DIRECTRICE	6
APPARTEMENTS PROTÉGÉS DE LA BORDE – CITÉ DE LA BORDE 38	8
EPSM LE RÔTILLON	9
MOT DE LA DIRECTRICE	9
SARS-COV2 : UNE CRISE SANITAIRE QUI NOUS A DÉSAGRÉABLEMENT INVITÉS À RÉTABLIR LA NOTION DE RISQUE	9
PLÉDOYER POUR RÉTABLIR LA NOTION DE RISQUE AU SEIN DE NOTRE QUOTIDIEN	9
CRÉATIVITÉ, DYNAMISME, ESPRIT D'ÉQUIPE ET SOLIDARITÉ	10
RETROUVER LE SENS	10
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT, GÉRER LES RISQUES, SAISIR LES OPPORTUNITÉS	10
LA FONDATION EN CHIFFRES	12
LES CHIFFRES-CLÉS 2019 ET 2020	12
BILANS COMPARÉS ET COMPTES CONSOLIDÉS	13
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	15

Conseil de fondation

Marc Vuilleumier, président
Corinne Vuilleumier, vice-présidente
Mike Imhof, trésorier
Elena Biancardi
Christine Chételat
François Czech
Karsten Ebbing
Laurent Guidetti
Nathalie Cornuz, secrétaire

EMS la Fondation de l'Orme

Route des Plaines-du-Loup 4A
Case Postale 236
1018 Lausanne 18
Téléphone 021 641 62 00
www.fondationdelorme.ch
ems@fdorme.ch

Comité directeur

Véronique Gafner, directrice
Ghislaine Guillet-Dauphiné, infirmière cheffe
Philippe Pache, directeur adjoint et responsable RH

EPSM Le Rôtillon

Rue du Rôtillon 5
1003 Lausanne
Téléphone 021 349 94 00
Télécopie 021 349 94 16
www.lerotillon.ch
info@lerotillon.ch

Eliane Bovitutti, directrice
Dr Patrick Bovier, médecin référent
Me Loucy Weil, avocate, conseil légal
Joana Monteiro, infirmière cheffe
Kevin Schweizer, adjoint de l'infirmière-chef, coordinateur qualité, co-responsable
intendance, sécurité et technique
Laure Warpelin, responsable des ressources humaines
Juan-Carlos Rodriguez, co-responsable intendance, sécurité et technique

Billet du président

La pandémie, bien sûr, a marqué de manière très dure l'année 2020. Les directions en font un large écho dans ce rapport. Le Conseil de fondation tient à remercier, très sincèrement, le personnel, les directions et les médecins qui ont permis de tenir le cap dans cette tempête dont certains n'ont pas pris la mesure. Vous avez toutes et tous fait preuve de professionnalisme, d'empathie et de courage tant étaient nombreuses les inconnues en début de crise. Vraiment un grand merci.

2020 a aussi été l'année de l'avancement du projet Métamorphose et le départ d'une nouvelle aventure, la Cité des Inventions. Le projet Métamorphose, soit la construction de 2 EMS de 60 lits en un bâtiment, gérés par la Fondation Bois-Gentil et la Fondation de l'Orme, poursuit son cours. Les plans sont quasiment terminés, les financements acceptés autant pour les EMS que pour les autres structures (accueil de jour, appartements protégés et colocations). Les appels d'offres vont être lancés en 2021 et le bâtiment devrait être inauguré en 2024.

Au printemps 2020, l'Etat de Vaud a demandé à notre Fondation si elle était intéressée à reprendre la gestion d'une pension psycho-sociale d'une quarantaine de résidents dans l'Ouest lausannois. Vivement intéressés, nous nous sommes mis à la recherche d'un nouveau lieu convenant à cette mission. Nous avons trouvé l'hôtel des Inventions à Ecublens ! Après des discussions avec l'Etat, la commune d'Ecublens et les Retraites Populaires, qui sont devenues propriétaires du bâtiment, nous avons développé un concept accepté par les divers partenaires. Au moment où vous lirez ces lignes, une trentaine de résidents, sur les 38 prévus, habiteront déjà ce qui est devenu la Cité des Inventions. Un projet supersonique qui est géré par le Rôtillon et une nouvelle équipe.

La Fondation de l'Orme, au fil des années, offrent des prestations dans plusieurs domaines : psychiatrie de l'âge avancé, psychiatrie adulte, désinsertion sociale au travers de longs séjours, de courts séjours, d'accueil temporaire, d'appartements protégés. Là aussi, merci à toutes celles et tous ceux qui ont rendu ces projets possibles.



Pour le Conseil de fondation

Marc Vuilleumier



L'EMS de la Fondation de l'Orme

Mot de la directrice

Il est difficile de parler de l'année 2020, sans évoquer cette crise sanitaire mondiale, qui nous a tous impacté de près ou de loin. Au sein de l'EMS de l'Orme, cela a mobilisé toute notre énergie durant de nombreux mois. La quasi-totalité de nos projets planifiés ont été malheureusement annulés.

Personnellement, il y a de nombreuses années en arrière, nous avons évoqué des scénarios possibles lors de l'apparition de la grippe aviaire, mais pour laquelle nous avons été épargnés à l'époque. Jamais je n'aurais pensé que les scénarios « catastrophes » que nous avons échafaudé, seraient encore bien pire que ce que nous avons imaginé.

Le virus a fait son « nid » à l'EMS de l'Orme à mi-mars 2020, et malgré nos efforts soutenus, nous n'avons pas réussi à l'éviter. De nombreux résidents et collaborateurs sont tombés malades.

Nous avons poursuivi, jour après jour, cette bataille inégale tentant encore et toujours de diminuer la contagion et ceci dans des conditions très difficiles. En effet, le manque de matériel s'est fait sentir rapidement et il a été nécessaire, afin de garantir des prestations sécurisées, de modifier totalement l'organisation du travail et de trouver des solutions rapides et efficaces.

Certes, cela n'a pas été simple tous les jours, mais je suis extrêmement fière de l'ensemble des collaborateurs qui ont fait preuve de courage et d'entraide et ceci malgré les embûches et les restrictions en vigueur. Nous avons fait face tous ensemble contre cet ennemi invisible et chacun à donner le meilleur de soi-même. Je suis reconnaissante de l'engagement de chacun et un grand merci à tous.

Je suis aussi admirative devant autant de résilience dont les résidents ont fait preuve durant de nombreux mois. En effet, pour eux tout à changer aussi. Limitation des déplacements au sein de l'institution, organisation modifiée des repas, isolement en chambre ou en salle d'isolement, suppression des activités de groupe, limitation drastique des visites. Quelle année terrible pour eux.

Les proches et les familles ont également subi de plein fouet, une limitation sévère des visites, sauf pour les cas de rigueur, de détresse psychologique et ou détérioration de l'état de santé.

Malgré cette situation complexe dans laquelle nous avons vécu durant plusieurs mois, il faut relever la solidarité entre tous les collaborateurs dont nous avons su faire preuve et qui a le mérite d'exister encore à ce jour.

Malgré ces moments difficiles, nous regardons l'avenir avec optimisme et sommes confiants pour les mois à venir dans une recherche quelque peu de « normalité ».

Durant le mois de novembre 2020, il a été possible, avec des mesures sanitaires strictes, de renouveler notre certification de notre démarche qualité ISO 9001 version 2015.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel et prenez bien soins de vous et de vos proches.

Véronique Gafner



Appartements protégés de la Borde – Cité de la Borde 38

Que dire de cette année 2020 !!!

La vie dans les appartements a changé un peu ou peut-être beaucoup pour certains.

La salle communautaire est restée fermée pendant quelques semaines, endroit où les locataires se retrouvaient trois fois par semaine, dont une fois pour partager le repas de midi.

La routine qui avait été installée par eux a été chamboulée d'un jour à l'autre.

Cette année a été assez difficile pour tous les habitants, car ils ont été coupés temporairement des uns des autres, de leurs familles et de l'extérieur. Alors, eux et moi on a dû s'adapter à cette nouvelle situation.

Je passais plus de temps chez eux pour discuter et leur faire un peu de compagnie. Je faisais les courses, j'allais à la poste, je m'occupais des soins des cheveux des dames entre autre.

Quelques mois après, on est revenu à une situation normale avec les règles sanitaires en vigueur, afin que tous se sentent à l'aise avec ce semblant de normalité. Un groupe de parole s'est constitué et chacun a pu exprimer son ressenti.

La protection civile est venue en renfort plusieurs fois, afin de désinfecter les barrières des escaliers et toutes les poignées de portes.

Point positif, aucun locataire n'a été infecté par la COVID-19.

Référente sociale de la Cité de la Borde – Lausanne
Adélia Rocha

Mot de la directrice

SARS-COV2 : une crise sanitaire qui nous a désagréablement invités à rétablir la notion de risque

Placées au premier rang de la crise sanitaire mi-février 2020, les structures médico, psychosociales ont accompli au mieux leur mission première qui a été (et qui est) celle de protéger les personnes utilisatrices et les collaborateurs dans la perspective de prévenir, voire de limiter, la saturation du dispositif hospitalier, et ceci parfois avec des moyens dérisoires. Soudainement, nous avons été contraints, malgré nous, de dépasser le principe de précaution pour réintroduire celui de réalité et prendre des risques. Tout aussi soudainement, nous avons été obligés de suivre de nouvelles injonctions administratives qui nous ont obligés, pour la plupart d'entre nous, de quitter notre zone de confort. A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, il est devenu presque banal de rappeler que cette crise sanitaire questionne notre mode de vie et nos principes d'action et à la question « peut-on se protéger de tout ? » je réponds « bien sûr que non » et nous le savons depuis fort longtemps !

Pourtant, dans notre champ de l'action, cette question est terrible car elle vient heurter notre mission première qui est celle de prendre soin de ceux que nous accompagnons au quotidien. Cette mission est aussi ce qui nous détermine de façon presque ontologique et, depuis des années, elle structure également les orientations qui sont données à l'ensemble de nos réglementations et pratiques professionnelles. Elle est aussi le socle de la formation des professionnels et la promesse que nous faisons aux familles et aux proches des personnes utilisatrices.

Avec l'avènement du principe de précaution, cette mission de protection est devenue une injonction absolue et la question « peut-on se protéger de tout ? » est naturellement devenue « doit-on se protéger de tout ? ». La réponse s'impose de façon tout aussi évidente « Oui », nous plaçant ainsi dans une situation paradoxante.

Plédoyer pour rétablir la notion de risque au sein de notre quotidien

Si dans la vie professionnelle on se sent obligé de ne prendre aucun risque pour éviter tout reproche alors, face à l'empilement des consignes, je crois qu'il ne reste que deux solutions aux professionnels : oser la transgression, au risque bien réel cette fois-ci de ne pas anticiper un danger ou se transformer en de simples exécutants, sans essayer de comprendre les raisons « pour lesquelles on fait quoi » qui conduit à une forme de conformisme mou. Bien que l'analyse des événements indésirables graves révèle souvent comme cause profonde ce que j'appellerais une forme d'« aliénation de la pensée », ultime tentative d'adaptation inefficace face à des injonctions irréalistes, contradictoires et désincarnées. Alors, pour ne plus avoir le sentiment de devoir agir à l'encontre du bon sens et que chaque professionnel se sente légitime, au moment où l'incident est proche, de se prévaloir d'avoir l'expertise nécessaire pour faire le meilleur arbitrage, nous devons être prêts à intégrer plus d'incertitudes dans notre gestion. La prise de risque calculée ne doit plus être vue comme un danger, mais comme de potentielles opportunités. La prise de risque n'est pas un don inné mais une compétence qui fait partie intégrante du processus d'innovation.

Créativité, dynamisme, esprit d'équipe et solidarité

Depuis l'apparition de cette crise aussi soudaine qu'inattendue, j'ai le sentiment qu'elle nous a permis, paradoxalement, de retrouver une liberté d'agir en nous permettant de nous appuyer sur un objectif prioritaire « lutter contre le Covid ». Et, malgré la multiplicité des consignes et leur caractère parfois contradictoire, cette période nous a permis de nous concentrer sur l'essentiel en nous laissant la liberté de penser le risque dans notre environnement. Avec le recul, je réalise que cette crise sanitaire nous a permis de matérialiser créativité, dynamisme, esprit d'équipe, solidarité ... ce qui me procure un enthousiasme rétroactif.

Retrouver le sens

Si nous étions encore nombreux à avoir la conviction de devoir et de pouvoir nous protéger chaque jour un peu mieux contre ce type de fléaux, à coups de principes de précaution et d'une hyper professionnalisation de la gestion des risques, cette crise sanitaire semble indiquer que nous avons peut-être fait fausse route. Ce qui me pousse à formuler l'hypothèse qu'en réintroduisant dans nos réflexions le principe de réalité ainsi que cette possibilité de prendre des risques, nous parviendrons enfin à redonner du « sens » à nos missions. Sens que beaucoup d'entre-nous ont déclaré avoir perdu depuis longtemps au bénéfice de la qualité et de la sécurité lors de l'exécution de nos tâches. Je souhaite que ces enseignements nous servons de guide dans les évolutions futures des démarches qualité et de gestion des risques.

Accompagner le changement, gérer les risques, saisir les opportunités

Vous l'aurez compris, la réalité du changement commande une adaptation concertée, réfléchie, discutée et décidée avec l'ensemble des personnes qui compose l'organisation. À nous d'en connaître les risques et de les maîtriser, c'est certain, mais aussi d'en saisir les opportunités, un aspect que je trouve parfois sous valorisé dans notre secteur d'activité. C'est dans cet esprit pragmatique et prospectif que je suis fière de pouvoir m'appuyer sur un comité de direction et des équipes compétentes et engagées pour, ensemble, inventer des solutions utiles et réalistes, qui permettent d'envisager le changement comme ce qu'il est : une réalité incontournable avec laquelle nous devons composer, de manière intelligente et préparée. Ensemble, soyons la réalité de demain 😊

Si non, quoi de neuf ... 2020 aura aussi été

- Le début de l'intégration du **plan de crise conjoint**. Il s'agit d'une déclaration anticipée permettant de prévenir et de mieux gérer une éventuelle future crise en considérant les préférences des personnes utilisatrices en matière de soins et de traitements. Contrairement aux directives anticipées, le PCC résulte d'un processus de décision partagée entre la personne utilisatrice et les professionnels de son réseau de soin. Si de belles perspectives semblent se dessiner à l'horizon, cette démarche a été retardée en raison de la situation sanitaire et nécessite encore un travail d'appropriation et de coopération entre les différents secteurs de soin afin de lui permettre de remplir sa mission.

- Un important travail qui n'aurait pas pu voir le jour sans la coopération de Diane Harvey (AQRP), Line Rochat (Heviva) et Julien Grandjean (Idayit) qui ont permis la digitalisation des formations sur **le rétablissement** afin que nous puissions maintenir le programme de formation en 2021, et ce pour nos 3 formations (voir le programme complet dans notre catalogue en ligne www.retablissement.lerotillon.ch :
- Le rétablissement en intervention
- L'approche par les forces
- Le rétablissement : management et organisation

La contribution de la Fondation de l'Orme au maintien de 38 places d'hébergement destinées à des personnes vivant en situation de vulnérabilité psychique et/ou de précarité sociale, en reprenant l'activité d'une pension psychosociale pour laquelle les propriétaires et directeurs ont décidé de mettre fin. C'est ainsi que La Cité des inventions verra le jour en 2021 ...

Que mes équipes se sentent ici appréciées pour leur engagement et remerciées pour le soin avec lequel elles accompagnent au quotidien les personnes qui nous sont confiées.

Eliane Bovitutti

La Fondation en chiffres

Les chiffres-clés 2019 et 2020

Etablissement médico-social de la Fondation de l'Orme

La moyenne d'âge est de **82.99 / 79.95** ans

La durée moyenne de séjour est de **1527 / 957.71** jours

La dotation générale est de **133.26 / 132.17** équivalents plein temps (EPT)

Les chiffres-clé 2019 et 2020

Etablissement psycho-social Le Rôtillon

La moyenne d'âge est de **45.58 / 45.15** ans

La durée médiane de séjour est de **731 / 507** jours

Nombre d'hospitalisation **805 / 499** jours

La dotation générale est de **19.42 / 20.71** équivalents plein temps (EPT)

Fondation de l'Orme

Bilan

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2019</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
Trésorerie	7 219 430.15	7 356 505.55
Créances, stocks et actifs de régularisation	2 351 153.57	2 339 772.61
Actif immobilisé	941 546.17	7 143 773.19
TOTAL ACTIF	10 512 129.89	16 840 051.35
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	1 486 015.45	1 526 495.66
Capitaux étrangers à long terme	3 236 100.90	9 700 426.95
Capitaux propres	5 790 013.54	5 613 128.74
TOTAL PASSIF	10 512 129.89	16 840 051.35

Produits et charges

	<u>2020</u>	<u>11.07.1905</u>
	(1.2020-12.2020)	(1.2019-12.2019)
	CHF	CHF
PRODUITS		
Contributions pensionnaires	14 484 388.77	14 411 330.26
Autres recettes d'exploitation	326 354.82	390 232.73
TOTAL PRODUITS	14 810 743.59	14 801 562.99
CHARGES		
Salaires et charges sociales	11 865 619.24	11 052 908.71
Autres charges d'exploitation	2 884 286.81	2 614 491.03
TOTAL CHARGES	14 749 906.05	13 667 399.74
RÉSULTAT EXPLOITATION	60 837.54	1 134 163.25

Fondation de l'Orme

Récapitulation des résultats

	2020 (1.2020-12.2020) CHF	2019 (1.2019-12.2019) CHF
Résultat exploitation	60 837.54	1 134 163.25
Résultat investissement	154 763.75	357 630.15
Résultat hors exploitation	121 544.16	1 047 170.31
Attrib. fonds mobilier	21 498.45	-94 413.20
Attrib. fonds immobilier	-181 759.10	-265 809.25
Attrib-Dimin réserve projets futurs	-48 606.12	-1 183 552.14
Attrib-Dimin réserve entretiens, rép. et achats	-4 686.64	1 201.11
Attrib-Dimin réserve médecine du personnel	20 958.75	9 653.30
Attrib-Dimin réserve résidents	-600.00	-220.00
Attrib-Dimin réserve dons succès. Junod	-	-233 359.45
Attrib-Dimin réserve risque de gestion	-	-560 000.00
Attrib-Dimin réserve dévelop. santé com.	-	-130 000.00
Attrib-Dimin réserve concernant le personnel	-	-50 000.00
Attrib-Dimin réserve Cité des Inventions	-200 000.00	-
Résultat de l'exercice	-56 049.21	32 464.08

**Rapport de l'organe de révision de
la Fondation de l'Orme
LAUSANNE**

Lausanne, le 26 mai 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fondation de l'Orme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la société contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinés à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FAVRE & PERREAUD SA

C. A. Favre Perreaud
Expert-réviseur agréé

Ph. Perreaud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Reproduction des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice

Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous les partenaires institutionnels et privés pour leur collaboration, soutien et générosité.

A la Fondation du Denantou

Au département de la Santé et de l'Action Sociale

A la Direction générale de la cohésion sociale

A l'office AI du canton de Vaud

A Héviva, association vaudoise des institutions médico-psychosociales

ESSIL, Ecole supérieures sociales intercantonale de Lausanne

Au Lions Club de Lausanne-Bourg

Aux donateurs privés

Aux associations professionnelles

A l'ensemble du réseau socio-sanitaire

Aux membres du Conseil de fondation

Aux médecins responsables et à leurs remplaçants

Aux responsables et collaborateurs de la Fiduciaire Locasser SA

Aux membres de l'Association des Amis de la Fondation de l'Orme

Aux Fondations Bois-Gentil, Béthanie, Oriel et l'EMS le Home-les Pins

Aux bénévoles

Et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à nous permettre d'offrir des prestations de qualité.